



Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La SNRT présente sa « Charte de la parité Homme-Femme »

---

[A \[1\]](#) [+A \[1\]](#)

## La SNRT présente sa « Charte de la parité Homme-Femme »

31 jan 2017



La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a participé, mercredi 18 janvier 2017, à une rencontre de communication initiée par la Société Nationale de la Radiodiffusion et de la Télévision (SNRT), pour la présentation de sa « Charte de la parité Homme-Femme ».

La HACA était représentée par sa Présidente, Mme Amina LemrininiElouahabi, accompagnée de Mme Khadija El Gour, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA).

Par ladite Charte, et à travers ses 36 articles, le principal opérateur de service public s'est engagé à adopter les principes de la parité et de l'égalité entre l'homme et la femme tant sur le plan managérial, y compris la gestion des ressources humaines, que celui de la production et de la diffusion des programmes radiophoniques et télévisuels, et ce, parallèlement au renforcement de la coopération avec les partenaires institutionnels et la société civile.

La création d'un « Comité de parité et de veille » a été également annoncée, avec, pour mission, l'élaboration d'un plan d'action permettant la mise en œuvre des dispositions de la Charte qui prévoit des mécanismes de suivi et d'évaluation.



---

## Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>